



Étienne-Michel Bouteille (1732–1816), un pionnier de l'étude de la chorée

Étienne-Michel Bouteille (1732–1816), a pioneer in the study of chorea

Olivier Walusinski

Lauréat de l'Académie de médecine, 20, rue de Chartres, 28160 Brou, France

RÉSUMÉ

Étienne-Michel Bouteille (1732–1816) est un médecin provençal formé à la Faculté de médecine de Montpellier, qui publie à la fin de sa vie, en 1810, « *Traité de la chorée ou Danse de Saint-Guy* », premier ouvrage en français abordant spécifiquement les mouvements anormaux de l'enfance. Après une biographie de Bouteille, témoignage d'un parcours de vie chaotique au milieu d'épidémies ravageuses et de la Révolution française, l'analyse de son livre montre que sa compilation continue d'observations cliniques fouillées lui a permis de distinguer la chorée, pathologie organique du mouvement, des désordres fonctionnels de la motricité dont il réfute l'étiologie mystique et surnaturelle. Une brève recension des publications consacrées à la chorée au XIX^e siècle complète cet hommage à un précurseur de la neurologie des mouvements anormaux. Gilles de la Tourette n'a, d'ailleurs, pas manqué de rendre hommage à Bouteille qui, en isolant les tics de la chorée, a établi les fondements du syndrome éponyme.

© 2026 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés, y compris ceux relatifs à la fouille de textes et de données, à l'entraînement de l'intelligence artificielle et aux technologies similaires.

SUMMARY

Étienne-Michel Bouteille (1732–1816), a Provençal physician trained at the Montpellier Faculty of Medicine, published "Traité de la chorée ou Danse de Saint-Guy" at the end of his life in 1810, the first work in French to deal specifically with abnormal movements in childhood. After a biography of Bouteille, recounting his chaotic life amid devastating epidemics and the French Revolution, the analysis of his book shows that his continuous compilation of detailed clinical observations enabled him to distinguish chorea, an organic pathology of movement, from functional motor disorders, whose mystical and supernatural etiology he refuted. A brief review of publications on chorea in the 19th century completes this tribute to a precursor of abnormal movement neurology. Gilles de la Tourette also paid tribute to Bouteille, who, by isolating the tics of chorea, laid the foundations of the eponymous syndrome.

© 2026 Elsevier Masson SAS. All rights are reserved, including those for text and data mining, AI training, and similar technologies.

Étienne-Michel Bouteille (1732–1816), natif de Manosque, ville bâtie sur les contreforts du Lubéron en Haute-Provence, est un médecin humaniste du XVIII^e siècle qui, un des tout premiers, s'est intéressé aux mouvements anormaux. Un mouvement anormal est une activité motrice involontaire persistante, rarement brièvement maîtrisable. On

distingue les mouvements rythmés, comme les tremblements, des mouvements arythmiques, comme les chorées.

Ces désordres de la motricité ont été décrits dès l'Antiquité, par exemple par le grec Claude Galien (129–201) qui distingue le tremblement de repos du tremblement d'action [1]. Le terme chorée (danse en grec) est d'usage depuis le

MOTS CLÉS

Mouvements anormaux
Chorée
Chorée de Sydenham
Tics
Danse de Saint-Guy
Étienne-Michel Bouteille

KEYWORDS

Chorea: movement disorders
Chorea
Sydenham's chorea
Tics
Saint Vitus' dance
Étienne-Michel Bouteille

<https://doi.org/10.1016/j.praneu.2026.03.007>

© 2026 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés, y compris ceux relatifs à la fouille de textes et de données, à l'entraînement de l'intelligence artificielle et aux technologies similaires.

Adresse e-mail :
walusinski@baillement.com

Histoire de la neurologie

O. Walusinski

Moyen-Âge, parfois remplacé par le mot scélotyrbe. Il englobe tous les mouvements anormaux en dehors du tremblement, qu'ils soient, ou non psychogènes, comme le sont par exemple, les manies de danse ou « *chorea Sancti Viti* », apparues lors des épidémies de peste [2]. Paracelse, en réalité Philippus Aureolus Theophrastus Bombast von Hohenheim (1493–1541), donne au terme chorée une signification de pathologie médicale. Il est le premier à user du terme *chorea sancti Viti*. Il distingue la « *chorée imaginativa* », celle provenant de l'imagination ou psychique, la « *chorea lasciva* », celle qui serait en lien avec la sexualité (nymphomanie), la « *chorée naturalis* » ou pathologie organique des mouvements. Dans la publication posthume de ses écrits en 1658, il décrit des danses involontaires évoquant plus un désordre psychique mais sans donner une description clinique précise [3]. L'anglais Thomas Willis est le premier à concevoir, en 1664, l'origine de la motricité qu'il situe au niveau du « *Corpora Striata* », le striatum [4]. Il faudra attendre les démonstrations d'électrostimulation corticale par Gustav Fritsch (1838–1927) et Eduard Hitzig (1838–1907) en 1870 [5], puis les travaux de vivisection de David Ferrier (1843–1928) [6], soit deux siècles après Willis, pour que les noyaux gris centraux soient conçus comme des relais modulateurs et non le siège de la commande motrice, reconnue elle, comme d'origine corticale frontale [7]. Hélas, en 1686, éclot une grande confusion conceptuelle et linguistique. L'anglais Thomas Sydenham (1624–1689) autonomise alors la chorée rhumatismale mais en l'affublant du nom de *danse de Saint-Vit*, mélangeant ainsi, involontairement, pathologie organique et psychique [8]. Bénéficiant de l'expérience clinique accumulée pendant une soixantaine d'années d'activité, Bouteille tente, plus d'un siècle après Sydenham, de réviser le concept de chorée en publiant en 1810, comme son testament médical, son livre « *Traité de la chorée ou Danse de St Guy* » [9]. Après une biographie de Bouteille, nous analyserons son propos et les suites que son livre eut tout au long du XIX^e siècle.

BIOGRAPHIE D'ÉTIENNE-MICHEL BOUTEILLE

Il naît le 3 août 1732 à Manosque, fils du notaire Nicolas Bouteille (1682–1759) et de Suzanne Pourcin (Fig. 1). Il est un des quatre survivants d'une fratrie de treize enfants dont il est le second. Après une scolarité au séminaire des Lazaristes d'Aix en Provence, achevée par une rhétorique en philosophie, il s'oppose à sa famille qui le destine à la prêtrise, et part s'inscrire le 21 novembre 1752 à la Faculté de médecine de Montpellier. Il est « *bachelier* » le 17 février 1755 (Fig. 2), puis il reçoit « *sa licence* » le 9 juillet 1755 (Fig. 3), enfin « *Mr Bouteille est passé docteur sous Mr de Sauvages le 6 août 1755* » (Fig. 4), c'est-à-dire François Boissier Sauvages de Lacroix (1706–1767), l'auteur de la première nosographie médicale [10]. Si ces termes académiques sont encore d'usage aujourd'hui, le statut de l'examen qu'il désigne n'a plus rien de commun aujourd'hui. Les archives de la Faculté de médecine de Montpellier ne conserve aucune trace d'une thèse de doctorat. Ses études auront duré trente-trois mois. À l'issue, Bouteille revient à Manosque pour y exercer pendant une soixantaine d'années. Le 25 novembre 1764, il épouse la fille d'un médecin du voisinage, Françoise Maurin (1765–?) avec qui il aura huit enfants, dont trois seront médecins. Il est élu en 1766, et réélu en 1772, premier consul de Manosque. Bouteille représente les

médecins à l'Assemblée du Tiers-État de Provence en 1789. A soixante ans, il répond en 1792 à l'appel lancé par les armées du Nord et des Ardennes, soignant les soldats blessés à l'hôpital de Rambouillet. Il y contracte une fièvre sévère, probablement le typhus, alors épidémique dans les armées. Bouteille, accompagné de deux de ses fils médecins, doit se cacher, lui le royaliste, durant la Terreur, à Gap, puis Briançon et enfin Embrun. Il revient à Manosque à la fin de 1794, découvrant son pays plongé dans la misère et la disette. C'est probablement pendant ces années d'exil forcé qu'il trouve le temps de commencer à écrire son *Traité de la chorée* [11,12].

DE QUELQUES ÉCRITS MÉDICAUX D'E.-M. BOUTEILLE

En 1772, les habitants de Lurs et de Forcalquier (Alpes de Haute-Provence) font appel à Bouteille pour les soigner lors d'une épidémie « *de fièvre miliaire* », aussi dénommée suette anglaise [13], possible infection à rickettsies ou à hantavirus, fréquemment mortelle [14]. Lui-même est touché et s'en remet difficilement. En 1797, Bouteille rédige « *Mémoire sur l'épidémie régnante dans le département des Basses Alpes* » dans lequel il donne une description précise de tous les signes cliniques qu'il a observés : fièvre élevée continue, céphalées, éruption vésiculaire miliaire « *purpure* », prostration, somnolence pouvant conduire au coma, des saignements spontanés par tous les orifices corporels. Il établit une comparaison judicieuse avec « *la fièvre d'hôpital* » qu'il eut à soigner en 1792 quand il était aux armées. La contagiosité lui est manifeste qu'il attribue à « *un germe morbifique* ». Il recommande un traitement avec du quinquina mais rejette l'usage du camphre. Enfin, il reste réservé quant à la pratique de la saignée [15].

Bouteille a publié quelques-unes de ses observations et réflexions au cours de sa longue carrière. En 1759, il évoque le traitement de la pleurésie [16] ; en 1775, il se fait propagandiste de l'inoculation de la petite vérole [17] ; en 1775, il recommande l'usage de la valériane pour traiter l'épilepsie, la rage et la danse de Saint-Guy [18] ; il aurait écrit un traité en latin sur la phtisie que je n'ai pu retrouver. Enfin en 1775, sans doute au cours d'une maladie, il a versifié un poème « *Conseils d'un père mourant à ses enfants* », parmi lesquels : « *chérissez la vertu, cultivez la science ; méprisez les honneurs* » [19]. Notons aussi sa participation au Dictionnaire historique et géographique de la Provence où il retrace l'histoire de Manosque [20].

En 1783, il est honoré d'un prix par la Société royale de Médecine pour son « *Mémoire sur la nature et le traitement de la rage avec un examen critique des remèdes vantés pour sa guérison* » [21]. Ceci lui vaut de devenir « associé régnicole de la Société royale de Médecine de Paris ».

TRAITÉ DE LA CHORÉE

Bouteille dédit son traité de la chorée à Félix Vic d'Azyr (1748–1794) et saisit son lecteur dès ses premières lignes : « *tout est extraordinaire dans cette Maladie ; son nom est ridicule, ses symptômes singuliers, son caractère équivoque, sa cause inconnue, son traitement problématique* » (Fig. 5). Une fois planté ce décor, il réfute les arguments de ceux qui en nient

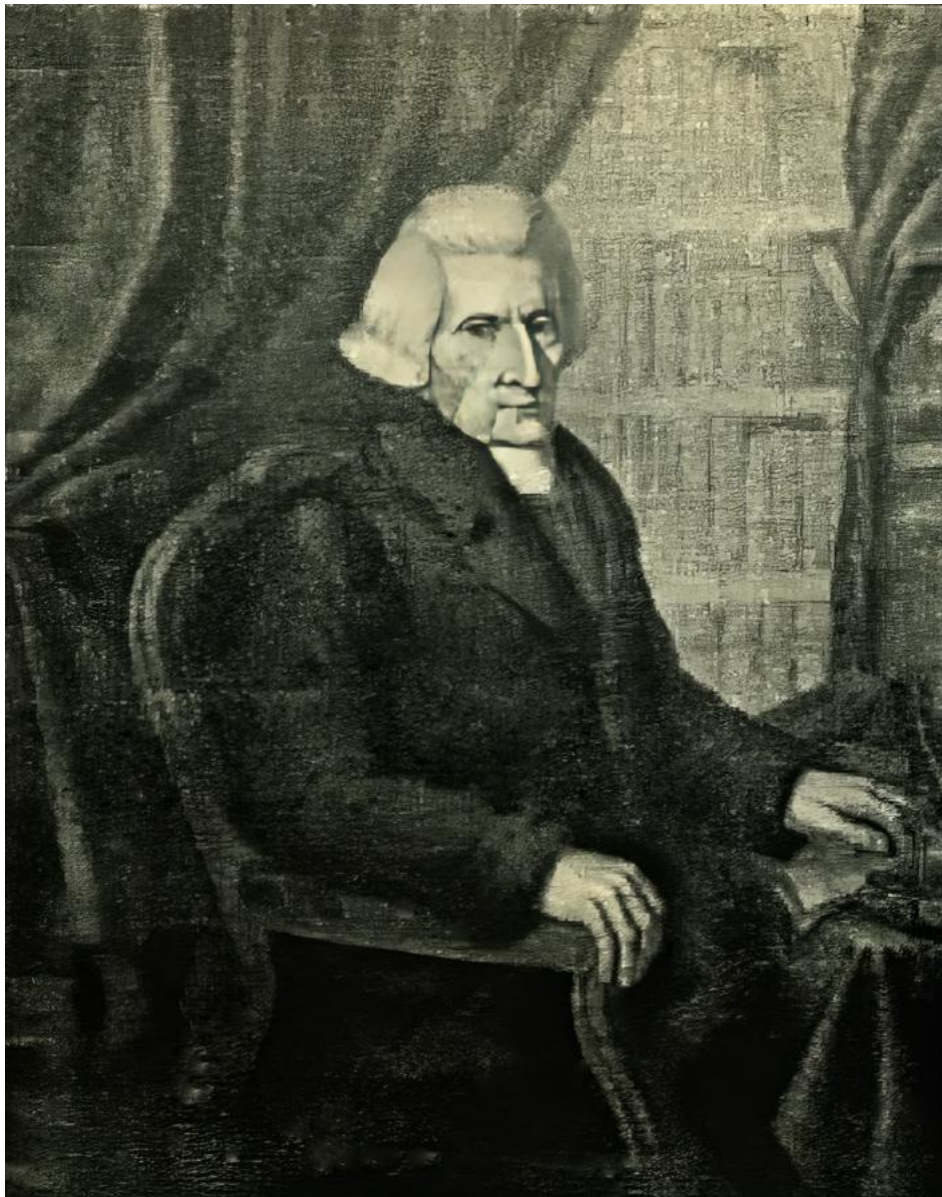


Figure 1. Étienne-Michel Bouteille (1732–1816) (collection OW).

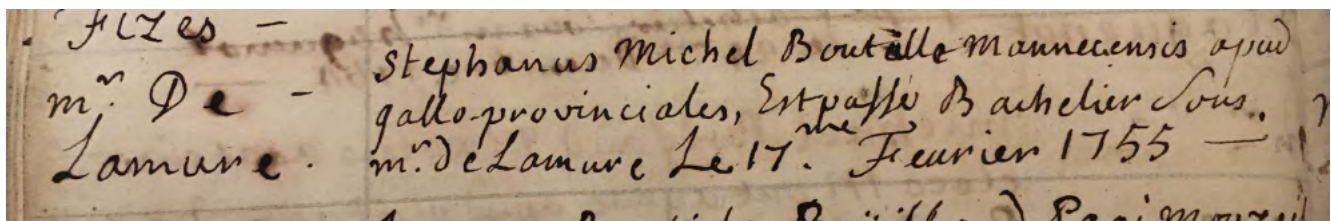


Figure 2. Bachelier le 17 février 1755 (© université de Montpellier, patrimoine écrit).

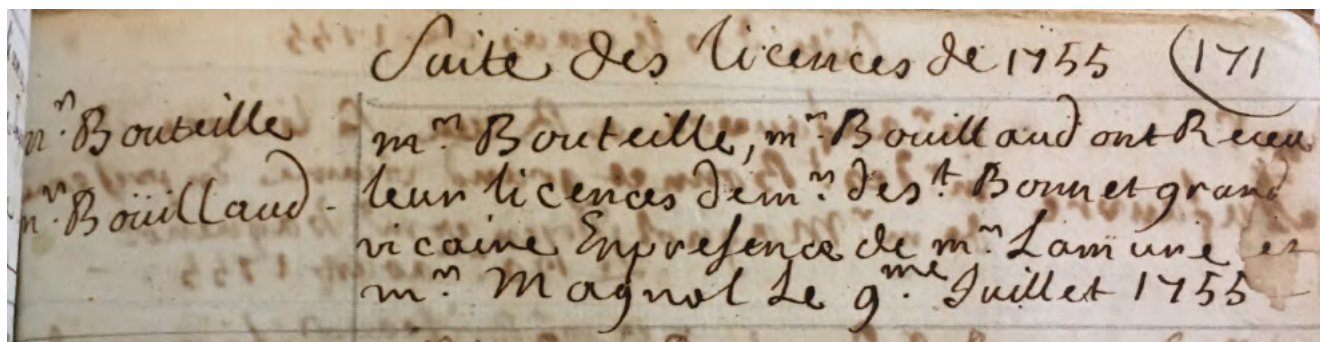


Figure 3. Licence le 9 juillet 1755 (© université de Montpellier, patrimoine écrit).

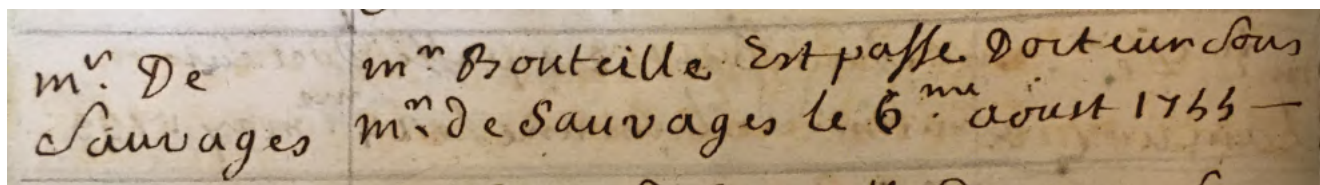


Figure 4. Docteur le 6 août 1755 (© université de Montpellier, patrimoine écrit).

l'existence tels Joseph Lieutaud (1703–1780) « il ne faut pas être bien habile pour voir dans ce prétendu mal, les suites ordinaires d'une imagination vive et déréglée » [22] et à un moindre degré William Cullen (1712–1790) « les malades semblent se plaire à augmenter la surprise et l'amusement que leurs contorsions produisent chez les spectateurs » [23]. Lui se fixe pour objectif d'approfondir la théorie en exposant de nombreuses observations qu'il a pu enregistrer au cours de sa longue carrière et en les confrontant à celles d'autres auteurs.

Il pose en préambule que le mot *chorée* doit être le seul vocable à utiliser. Bien que « *Danse de Saint-Guy* », soit imprimé sur la page de titre de son livre, il conseille de bannir cette expression du langage médical apparue en Souabe au XV^e siècle, d'après Félix Platter (1536-1614) [24]. Bouteille précise que pour lui la première description de la chorée remonte à 1560 dans les écrits de Pietro Bairo (ou Petri Bayri 1468-1558) : « *salutosa membrorum indispositio* » (*indisposition sautillante des membres*) [25]. Il néglige donc Paracelse. Mais c'est auprès des auteurs anglais que Bouteille considère trouver les meilleures références, Sydenham, Cullen, Richard Mead (1673–1754) [26] tout en déplorant qu'aucun médecin des Facultés de Paris ou Montpellier n'ait écrit sur cette pathologie.

Curieusement, Bouteille ne commence pas par la description de la pathologie qu'il souhaite étudier mais par une confrontation de diverses théories. Il note que Sydenham classe la chorée parmi les convulsions mais que d'autres auteurs estiment qu'elle associe convulsions et paralysies. Il rejette l'idée défendue par Sydenham d'une humeur parasitant les nerfs comme l'origine des mouvements anormaux mais conçoit « une inégalité de la distribution du fluide nerveux » dans les muscles antagonistes, tout en admettant ignorer « la nature du principe régulateur des mouvements musculaires ». Il ajoute : « la chorée n'est pas une maladie feinte, moins encore un prodige miraculeux ou un sortilège diabolique » afin d'étouffer une croyance moyenâgeuse. C'est « une maladie réelle

caractérisée par des symptômes pathognomoniques invariables ». Mais il admet que bien souvent nombre de désordres moteurs ou comportementaux sont affublés de l'épithète chorée alors qu'ils n'ont « qu'une fausse ressemblance ».

Voici sa définition : « la chorée consiste dans des mouvements convulsifs qui attaquent les personnes des deux sexes ; ces mouvements affectent communément le bras et la main d'un seul côté, ressemblent à des gesticulations des histrions ; communément les malades traînent, en marchant, l'un des pieds, plutôt qu'ils ne l'élèvent et le malade est souvent affecté de quelques degrés d'imbécillité ». Puis Bouteille distingue trois formes distinctes. La chorée essentielle affecte les enfants avant la puberté, sans être la suite ou la cause d'une autre maladie. La chorée secondaire, survenant à tout âge, complique ou succède à une autre maladie. Enfin la fausse chorée emprunte l'apparence alors qu'il s'agit de convulsions ou « de l'hystérie ».

Après avoir recopié la description donnée par Sydenham d'après seulement cinq cas [27] (Fig. 6), Bouteille récapitule les éléments diagnostiques : enfants entre 10 et 14 ans, atteinte hémicorporelle, début par une claudication liée à une faiblesse d'une jambe, irrégularité des mouvements d'une main par « *débilité musculaire* », « *un idiotisme léger il est vrai, mais cependant remarquable pour effrayer les parents* » symptôme qu'il considère comme pathognomonique après avoir lu la thèse de l'écossais Joannes Ewart (?–?) soutenue en 1786 [28]. Bouteille attribue à Sydenham l'erreur d'avoir parlé de convulsion alors que, pour lui, « *l'affection tient plus de la paralysie que de convulsion* ». Pour conforter son jugement, il se réfère à la classification donnée par Philippe Pinel (1745–1826) qui décrit, parmi les névroses, « le tremblement partiel ou général » : « *efforts faibles ou inutiles pour la contraction musculaire, ou alternatives involontaires de contraction dans les muscles fléchisseurs et extenseurs d'une partie déterminée ou de toutes les parties du corps, ce qu'on distingue sous le nom de danse de St-Guy* » [29].

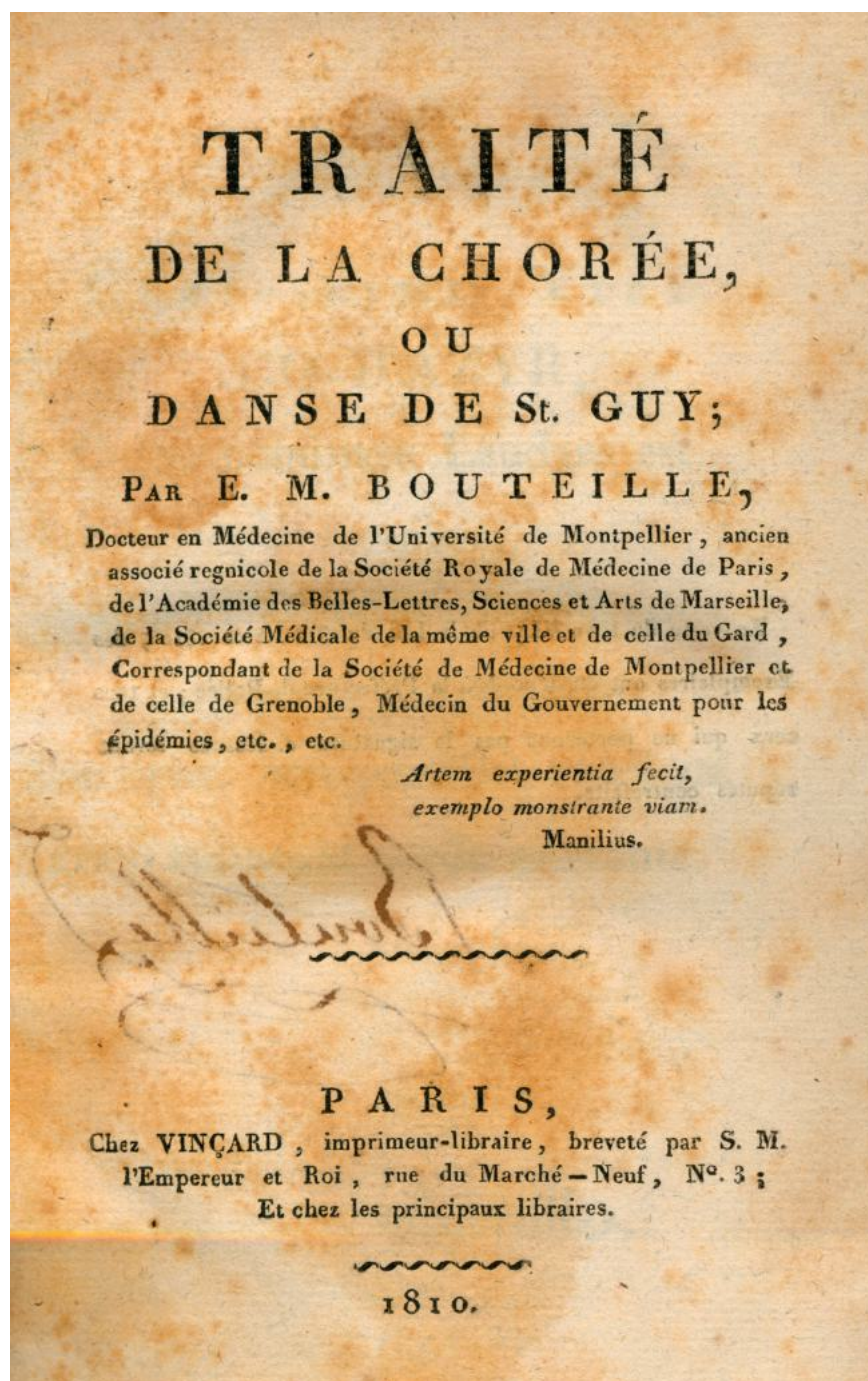


Figure 5. Couverture du Traité de la chorée d'E.-M. Bouteille (collection OW).

Bien que répétant qu'il ignore la physiologie neuro-musculaire, Bouteille entreprend un long développement afin d'expliquer la chorée comme un effet délétère de la puberté au cours de laquelle « *le fluide nerveux* » serait en pléthore. Cette explication justifie sa proposition thérapeutique, en fait empruntée à Sydenham, de conseiller les saignées, « *malgré la réputation naturelle que l'on a de saigner dans l'enfance* ». Il les

conseille de quatre onces (environ quinze centilitres) une fois par semaine pendant deux ou trois semaines, exécutée au bras indenne de mouvements choréiques. La saignée n'empêche pas d'y ajouter les purgatifs ! Dans les observations rapportées ensuite, il ajoute « *une tisane préparée avec les racines d'asperges sauvages dans trois livres de laquelle on fera éteindre quelques clous ordinaires rougis au feu* » ;

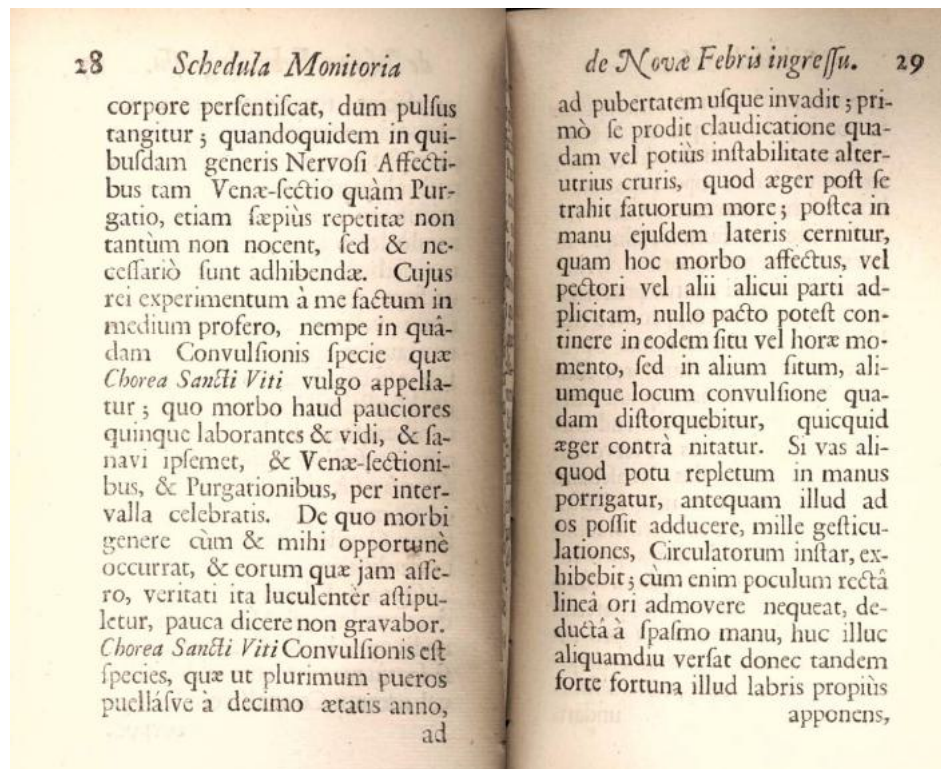


Figure 6. Description princeps de la Chorée par Thomas Sydenham en 1688 (Ref 27) (Domaine publique).

« extérieurement on emploiera un liniment préparé avec l'huile de vers de terre, animée par quelques gouttes d'esprit volatil de corne de cerf » avec lequel on frotte l'épine du dos. Bouteille ne manque pas de prévenir que l'évolution est marquée par des rechutes après des périodes de rémission. Au total, il délivre dix observations comparables récapitulant tous les symptômes précédemment exposés.

Bouteille expose, dans une seconde partie de son livre, ce qu'il nomme « les chorées deutéro-pathique ou secondaire » à partir d'observations qui ne lui sont pas personnelles mais qu'il puise chez nombre d'auteurs connus et inconnus. Sa litanie de cas a alors peu d'intérêt, car mélangeant des mouvements anormaux, plus ou moins bien décrits, à de multiples autres symptômes sans lien évident (traumatismes, hémiplegies, fièvres, etc.) qui font douter de la pertinence du diagnostic de chorée.

Bouteille consacre la troisième partie de son traité à ce qu'il nomme « pseudo-chorée ou chorée fausse ». Sa première observation est copiée du *Journal de médecine* de 1790. Joseph Sumeire (1735-1806) de Marignane (Bouches-du-Rhône) y évoque une femme adulte atteinte « d'une agitation continuelle, les yeux, les lèvres, tous les muscles de la face étaient dans un mouvement convulsif non-interrompu » [30]. Sumeire porte le diagnostic de danse de St-Guy. Cette patiente développe probablement des tics. La seconde observation est trop confuse pour évoquer un diagnostic rétrospectif. Le troisième cas, baptisé « pseudo-chorée hystérique » est une jeune fille de dix ans, agitée de mouvements anormaux des quatre membres et du visage, sans suspension pendant le sommeil. Aucun des traitements essayés alors n'ont arrêté ces

mouvements. Par contre, le recours « à un magicien », exécutant devant l'enfant « quelques simagrées baroques » permet leur disparition en quinze jours. Probable amélioration spontanée. La quatrième observation décrit une jeune fille de douze ans affectée « de mouvements désordonnés » non détaillés et rapportés à l'onanisme. Aucune des thérapeutiques essayées n'ayant été capable d'arrêter ces mouvements anormaux, elle est soumise à « des bains électriques » et à « des légères commotions avec la bouteille de Leyde », appliquées successivement sur les quatre membres, quotidiennement pendant trois semaines. À la suite, la guérison est proclamée.

DE LA RÉCEPTION DU TRAITÉ DE LA CHORÉE AU XIX^E SIÈCLE

Germain Sée (1818-1896) dans son mémoire de 1850 « de la chorée, rapport du rhumatisme et des maladies du cœur » souligne que « la chorée ne commença à être reconnue en France qu'avec le traité ex professo publié par Bouteille », soulignant qu'il « a servi de point de départ à toutes les dissertations qui furent publiées depuis ce temps, et dont la plupart n'ont fait que le reproduire en d'autres termes » [31]. Citons, par exemple, Paul-Antoine Ruz de Lavison (1804-1884) de Saint-Pierre en Martinique, alors interne de Louis-Benoît Guersent (1777-1848) aux Enfants-Malades, qui publie, en 1834, plusieurs cas de chorée qui surviendraient lors de rougeole (s'agit-il de scarlatine ?) et qu'il a autopsié

sans jamais trouver, macroscopiquement, de lésion cérébrale ou médullaire [32]. Dans sa recherche étiologique, Rufz signale, sans y insister, la nature épidémique de la chorée, succédant ou simultanément à une fièvre éruptive. Comme une prescience.

Ni Maurice Lannois (1856–1942) dans sa nosographie des chorées en 1886 [33], ni Manuel Leven (1831–1912) dans sa thèse d'agrégation de 1869 [34] ne cite Bouteille. Par contre, Georges Gilles de la Tourette (1857–1904), dès les premières lignes de son article princeps publié en 1885, cite Bouteille pour insister sur la distinction faite par Bouteille entre la chorée rhumatismale et ce qu'il nomme « *pseudo-chorées ou fausses chorées* ». C'est à cette deuxième catégorie, que Gilles de la Tourette souhaite rattacher la maladie des tics chroniques qu'il individualise sur le conseil de son maître Jean-Martin Charcot (1825–1893) et ainsi l'extraire de la nosographie des chorées [35].

Le livre de Bouteille n'est plus mentionné dans les travaux consacrés aux chorées au XX^e siècle. Par exemple, en 1924, Léon Baboneix (1876–1942) l'ignore dans son ouvrage « *Les Chorées* » [36].

CONCLUSION

Le traité de la chorée, publié par Bouteille à la fin de sa vie, témoigne d'une longue pratique qui n'a pas manqué d'être enrichie d'une compilation continue d'observations cliniques fouillées. Il a pu ainsi distinguer la chorée, pathologie organique du mouvement, des désordres fonctionnels de la motricité dont il réfute l'étiologie mystique et surnaturelle. Gilles de la Tourette n'a pas manqué de rendre hommage à Bouteille qui, en isolant les tics de la chorée, a établi les fondements du syndrome éponyme.

Remerciements

Tous mes remerciements à Jacques Poirier et Hubert Déchy pour leurs relectures critiques.

Éthique

Ce travail n'a pas nécessité l'approbation d'un comité d'examen institutionnel et a été préparé conformément aux directives éthiques de la revue.

Financement

L'auteur déclare n'avoir bénéficié d'aucun financement pour ce travail.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

RÉFÉRENCES

- [1] Sider D, McVaugh M. Galen on tremor, palpitation, spasm, and rigor. *Trans Stud Coll Physicians Phila* 1979;1(3):183–210.
- [2] Krack P. Relicts of dancing mania: the dancing procession of Echernach. *Neurology* 1999;53(9):2169–72. <https://doi.org/10.1212/wnl.53.9.2169>.
- [3] Paracelsus P. *Opera omnia*. Genevae: Antoine et Samuel de Tournes; 1658.
- [4] Willis Th. *Cerebri Anatome: cui accessit nervorum descriptio et usus*. Londini: JO. Martyn & JA. Allestry; 1664.
- [5] Fritsch G, Hitzig E. Über die elektrische Erregbarkeit des Grosshirns. *Archiv für Anatomie Physiologie und wissenschaftliche Medicin* 1870;37:300–32.
- [6] Ferrier D. Experimental researches in cerebral physiology and pathology. *West Riding Lunatic Asylum Medical Reports* 1873;3:30–96.
- [7] Lanska DJ. The history of movement disorders. *Handb Clin Neurol* 2010;95:501–46. [https://doi.org/10.1016/S0072-9752\(08\)02133-7](https://doi.org/10.1016/S0072-9752(08)02133-7) [Chapter 33].
- [8] Sydenham Th. *Schedula monitoria de novae febris ingressu*. Genevae: Samuelem De Tournes; 1689.
- [9] Bouteille EM. *Traité de la Chorée ou Danse de St Guy*. Paris: Chez Vinard; 1810.
- [10] Boissier de Sauvages F. *Nosologie Méthodique dans laquelle les maladies sont rangées par classes, suivent le système de Sydenham, & l'ordre des botanistes*. Paris: Hérisant le fils; 1771.
- [11] Roger H. Un ancêtre de la médecine provençale E.-M. Bouteille. *Marseille médical* 1944;81(4):149–68.
- [12] Girard-Perraud H. Étienne-Michel Bouteille (1732–1816), médecin humaniste de la fin du XVIII^e siècle. *Bulletin de la société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence* 2001;121(343):137–53.
- [13] Bouteille EM. Mémoire sur la miliaire, épidémie de Lurs. *J Med Chir Pharm* 1779;51 [173-180/249-273/340-371/403-420].
- [14] Heyman P, Simons L, Cochez C. Were the English sweating sickness and the Picardy sweat caused by hantaviruses? *Viruses* 2014;6(1):151–71.
- [15] Bouteille EM. Mémoire sur l'épidémie régnante dans le département des Basses-Alpes. Marseille: Impr. Corentin Camaud; 1800.
- [16] Bouteille EM. Observations. Médecine. Usage des purgatifs dans la pleurésie. *J Med Chir Pharm* 1759;10:27–36.
- [17] Bouteille EM. Dissertation sur l'inoculation. *J Med Chir Pharm* 1775;44 [398-415/512-524/1776;45:514-541/1777;47:211-227].
- [18] Bouteille EM. Observations sur la vertu antispasmodique de la valériane. *J Med Chir Pharm* 1777;48 [544-556/1778;49:63-84/165-173].
- [19] Bouteille EM. Conseils d'un père mourant à ses enfants. *J Encl Universel* 1775;8:121–2.
- [20] Achard CF. Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs villages & hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comté-Venaissin, de la Principauté d'Orange, du Comté de Nice, etc.. Aix: Pierre-Joseph Calmen; 1787.
- [21] Bouteille EM. Mémoire sur la nature et le traitement de la rage avec un examen critique des remèdes vantés pour sa guérison. *Histoire et Mémoires de la Société royale de médecine année 1783*. Paris: Chez Théophile Barrois; 1784.
- [22] Lieutaud J. *Précis de médecine pratique*. Paris: Chez Vincent; 1761.
- [23] Cullen W. *Éléments de médecine pratique*. Paris: Théophile Barrois; 1787.
- [24] Platter FB. *Observationum, in hominis affectibus plerisque, corpori et animo, functionum laesione, dolore, aliave molestia et vitio incommodantibus, libri tres, ad Praxeos illius tractatus tres. accommodat*. Bâle: Ludwig König; 1614.
- [25] Bairo P. *Taurinensis, de medendis humani corporis malis enchiridion quod vulgò Veni mecum vocant, nunquam antea in lucem editum*. Basileae: Apud Petrum Pernam; 1560.
- [26] Mead R. *Opera omnia*. Parisiis: Guilmum Cavelier; 1757.
- [27] Sydenham T. *Schedula monitoria de novae febris ingressu*. Londini: Kettilby; 1688.
- [28] Ewart J. *entamen medicum inaugurale, de chorea*. Edinburgi: Balfour et Smellie; 1786.

Histoire de la neurologie

O. Walusinski



- [29] Pinel Ph. Nosographie philosophique ou la méthode d'analyse appliquée à la médecine. Paris: Chez Maradan; 1797.
- [30] Sumeire J. Observation sur la danse de Saint-With. J Med Chir Pharm 1790;85:23–5.
- [31] Seé G. De la chorée, rapports du rhumatisme et des maladies du cœur avec les affections nerveuses et convulsives. Mémoires de l'Académie nationale de Médecine 1850;15:373–525.
- [32] Rufz A. Recherches sur quelques points de l'histoire de la chorée chez les enfants. Archives générales de médecine 1834;2 (4):215–51 [Série 2].
- [33] Lannois M. Nosographie des chorées. Paris: JB Baillière; 1886.
- [34] Leven M. Pathologie générale et classification des chorées. Paris: A. Delahaye; 1869.
- [35] Gilles de la Tourette G. Étude sur une affection nerveuse caractérisée par de l'incoordination motrice accompagnée d'écholalie et de coprolalie (Jumping, Latah, Myriachit). Arch Neurol 1885;9 (25). 19-42/158-200.
- [36] Babonneix L. Les Chorées. Paris: E. Flammarion; 1924.